

En pratique

À quels moments puis-je demander l'aide à domicile ?

Vous pouvez demander l'intervention à domicile par un professionnel :

- lors de l'arrivée d'un enfant (naissance, adoption) et de son entrée à l'école,
- lors d'une recomposition familiale,
- lors d'un déménagement,
- lors de la séparation des deux parents,
- lorsqu'un parent seul s'inscrit dans une démarche d'insertion socio-professionnelle,
- lors de la maladie ou du décès d'un enfant ou d'un parent.

Vous êtes parent d'un enfant porteur de handicap, vous avez besoin de répit et d'être accompagné dans vos démarches concernant votre enfant.

Comment ça se passe ?

Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) fait un diagnostic de votre situation. Il vous informe si un intervenant à domicile peut vous accompagner sur une courte période.

Le Saad décide avec vous du type d'aide : nombre d'heures, durée, objectifs et contenu de l'intervention, fréquence d'intervention...

Combien ça coûte ?

La Caf paye une partie importante de l'intervention. L'aide financière de la Caf est calculée en fonction du quotient familial. Elle peut s'élever de **15 centimes à 12,67€ de l'heure.**

→ Bon à savoir

Votre quotient familial se trouve sur les attestations de paiement éditées par votre Caf.

Vous pouvez les retrouver sur le site caf.fr, rubrique Mon Compte. Le quotient familial vous est également rappelé à chaque information sur vos nouveaux droits.



Aide et accompagnement à domicile

POUR LES FAMILLES ALLOCATAIRES



Votre vie a changé à la suite d'un événement ?
Vous vivez la naissance d'un enfant, la maladie,
un déménagement, une séparation...



Qu'est-ce que l'aide et l'accompagnement à domicile ?

L'aide est assurée par des professionnels formés, qualifiés et diplômés. Ils viennent à votre domicile et vous soutiennent dans votre rôle de parent. Cette aide peut vous éviter d'aggraver vos difficultés. L'aide est temporaire.

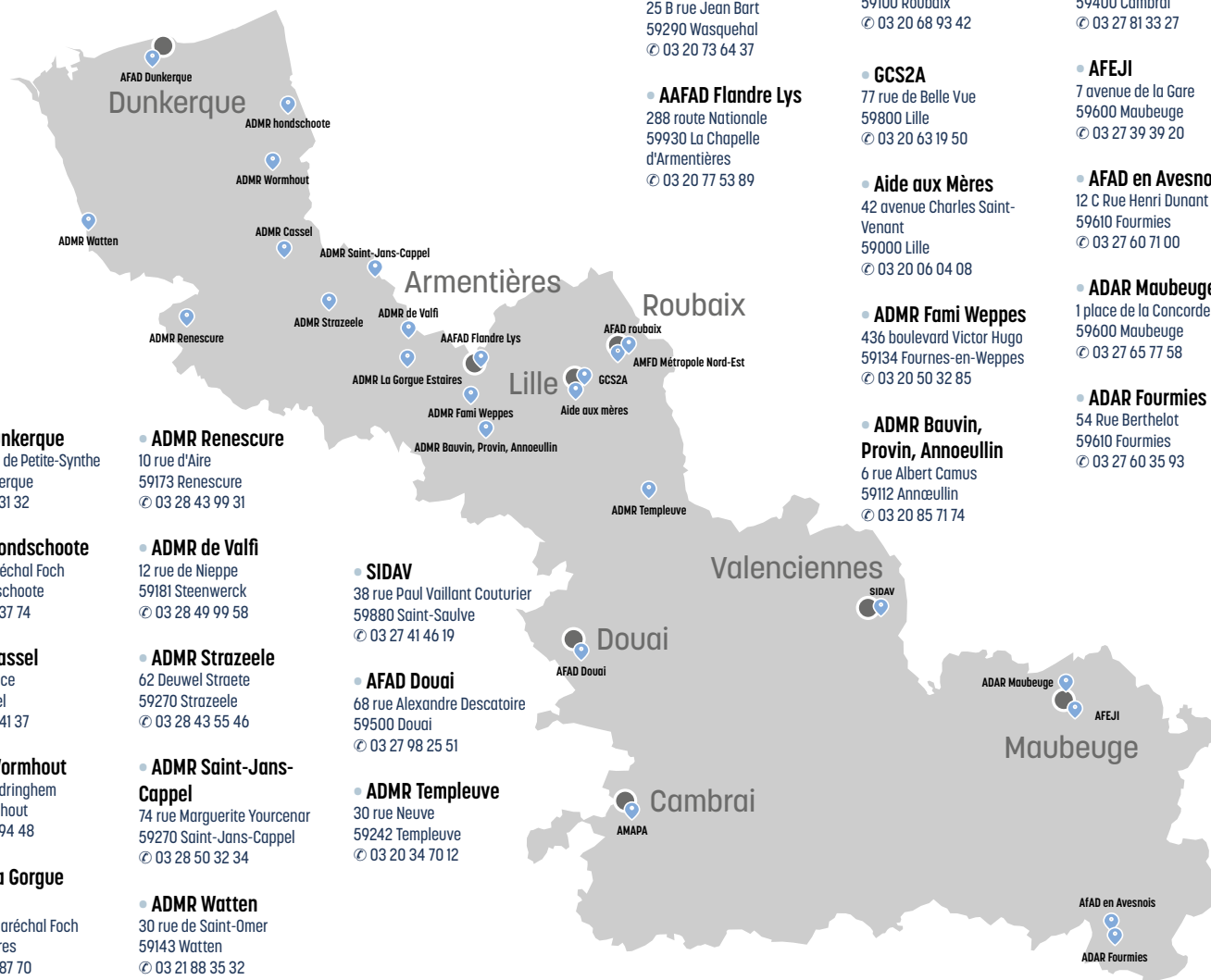
Qui peut intervenir à votre domicile ?

- **Un·e accompagnant·e éducatif·ve et social·e** vous apporte une aide pour assurer les tâches matérielles de la vie quotidienne (ménage, repas, ...).
- **Un·e technicien·ne d'intervention sociale et familiale (Tisf)** vous apporte un soutien pour vous aider dans votre rôle de parent auprès de vos enfants.



Où trouver les services d'aide à domicile proches de chez vous ?

Contactez directement les services d'aide à domicile financés par la Caf.



• **AFAD Dunkerque**
2223 avenue de Petite-Synthe
59640 Dunkerque
☎ 03 28 25 31 32

• **ADMR Hondschoote**
2 rue du Maréchal Fach
59122 Hondschoote
☎ 03 28 68 37 74

• **ADMR Cassel**
15 Grand' Place
59670 Cassel
☎ 03 28 48 41 37

• **ADMR Wormhout**
40 rue de Ledringhem
59726 Wormhout
☎ 03 28 62 94 48

• **ADMR La Gorgue Estaires**
4 place du Maréchal Fach
59940 Estaires
☎ 03 28 48 87 70

• **ADMR Renescure**
10 rue d'Aire
59173 Renescure
☎ 03 28 43 99 31

• **ADMR de Valfi**
12 rue de Nieppe
59181 Steenwerck
☎ 03 28 49 99 58

• **ADMR Strazeele**
62 Deuwel Straete
59270 Strazeele
☎ 03 28 43 55 46

• **ADMR Saint-Jans-Cappel**
74 rue Marguerite Yourcenar
59270 Saint-Jans-Cappel
☎ 03 28 50 32 34

• **ADMR Watten**
30 rue de Saint-Omer
59143 Watten
☎ 03 21 88 35 32

• **AMFD Métropole Nord-Est**
25 B rue Jean Bart
59290 Wasquehal
☎ 03 20 73 64 37

• **AAFAD Flandre Lys**
288 route Nationale
59930 La Chapelle d'Armentières
☎ 03 20 77 53 89

• **AFAD Roubaix**
29 Grande Rue
59100 Roubaix
☎ 03 20 68 93 42

• **GCS2A**
77 rue de Belle Vue
59800 Lille
☎ 03 20 63 19 50

• **Aide aux Mères**
42 avenue Charles Saint-Venant
59000 Lille
☎ 03 20 06 04 08

• **ADMR Fami Weppes**
436 boulevard Victor Hugo
59134 Fournes-en-Weppes
☎ 03 20 50 32 85

• **ADMR Bauvin, Provin, Annoeullin**
6 rue Albert Camus
59112 Annoeullin
☎ 03 20 85 71 74

• **AMAPA**
130 Boulevard Faidherbe
59400 Cambrai
☎ 03 27 81 33 27

• **AFEJI**
7 avenue de la Gare
59600 Maubeuge
☎ 03 27 39 39 20

• **AFAD en Avesnois**
12 C Rue Henri Dunant
59610 Fourmies
☎ 03 27 60 71 00

• **ADAR Maubeuge**
1 place de la Concorde
59600 Maubeuge
☎ 03 27 65 77 58

• **ADAR Fourmies**
54 Rue Berthelot
59610 Fourmies
☎ 03 27 60 35 93

• **SIDAV**
38 rue Paul Vaillant Couturier
59880 Saint-Saulve
☎ 03 27 41 46 19

• **AFAD Douai**
68 rue Alexandre Descatoire
59500 Douai
☎ 03 27 98 25 51

• **ADMR Templeuve**
30 rue Neuve
59242 Templeuve
☎ 03 20 34 70 12